Faire circuler :

Init.

☐ Service ☐

☐ Ventes ☐

☐ Pièces ☐

EVINRUDE® Johnson®

CAMPAGNE SÉCURITAIRE

HORS-BORD

Bulletin de GARANTIE

⚠ AVERTISSEMENT: Aviser tous les clients concernés et soumettre toutes les unités touchées aux opérations décrites dans ce bulletin.

Date : Novembre 2005 **N°**2005-08(W)

MODÈLES : Moteurs 4 temps *Johnson*® de 200 et 225 cv

SUJET : Remplacement du module de commande du moteur (ECM)

Chers concessionnaires *Evinrude*®*/Johnson*,

Cette correspondance a pour objet d'informer les concessionnaires *Evinrude* et *Johnson* d'un remplacement **obligatoire** du module de commande du moteur (ECM).

MODÈLES CONCERNÉS

TOUS les moteurs hors-bord 4 temps *Johnson* de 200 et 225 cv (modèles 2004, 2005 et 2006) dont le numéro de série est antérieur à 31026064 doivent recevoir un module de commande du moteur (ECM) mis à jour.

Année de modèle	Modèles	Numéro de série
2004 (SR)	200/225 cv	TOUS
2005 (SO)	200/225 cv	TOUS
2006 (SD)	200 cv	TOUS jusqu'à 30026061
	225 cv	TOUS jusqu'à 31026064

IMPORTANT : Les moteurs hors-bord qui ont pu recevoir un module de commande du moteur (ECM) de rechange dans le cadre de la campagne de sécurité (Bulletin de garantie) 2004-03(W) devront également être réparés comme le prescrit cette campagne de sécurité. Les modules de commande du moteur (ECM) de rechange (n° réf. 5035097, 5035707, 5036540, 5035959 et 5036655) doivent également être contrôlés et remplacés. Cela inclut **tous** les moteurs hors-bord 4 temps *Johnson* de 200 et 225 cv ayant reçu ces modules de commande du moteur (ECM) de rechange. **NE PAS** vendre, livrer ni utiliser des moteurs hors-bord ou modules de commande du moteur (ECM) concernés en stock avant d'avoir remplacé le module.

PROBLÈME

Les anciens modules de commande du moteur (ECM) peuvent transmettre des commandes prêtant à confusion au système d'injection électronique de carburant (EFI) par suite d'une baisse de tension de l'alimentation 12 volts du module. Cela peut entraîner des ratés violents et endommager le collecteur du moteur (admission d'air). Le capot moteur peut être éjecté en cas de rupture du collecteur, ce qui peut entraîner des blessures graves. Les batteries déchargées ou dont les câbles ou connexions sont en mauvais état, ou les modules électroniques à haute tension peuvent causer une baisse de tension du circuit 12 volts et de l'alimentation du module de commande du moteur (ECM).

CLIENT

BRP US Inc. enverra à tous les propriétaires enregistrés (d'Amérique du Nord) une lettre leur demandant de renvoyer leur moteur hors-bord à un concessionnaire agréé *Evinrude* ou *Johnson* pour qu'il exécute une inspection et un remplacement du module de commande du moteur. Il s'agit d'une mesure de sécurité.

IMPORTANT : La réparation décrite dans ce bulletin DOIT être effectuée par un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* et un technicien qualifié *Evinrude/Johnson*.

Printed in the United States.
© 2005 BRP US Inc. All rights reserved.
TM, ® Trademarks and registered trademarks of Bombardier Recreational Products Inc. or its affiliates.

INSPECTION

Déposer le capot moteur et examiner le module de commande du moteur. Identifier le numéro de référence du module de commande du moteur (ECM) imprimé sur le boîtier de celui-ci.

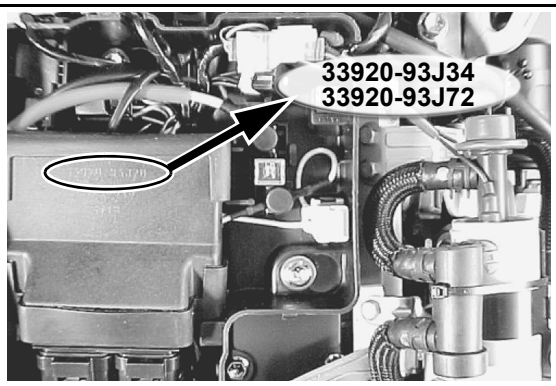

Numéro de référence ECM 003103

IMPORTANT : Numéros de référence ECM : Les versions 33920-93J34 (n° réf. BRP 5036792) ou 33920-93J72 (n° réf. BRP 5036793) du module de commande du moteur (ECM) sont les plus récentes. Tous les moteurs hors-bord doivent être équipés de cette version du module de commande du moteur (ECM) (ou de versions plus récentes).

COMMANDE DE PIÈCES

Les nouveaux modules de commande du moteur (ECM) doivent être commandés comme suit.

Concessionnaires nord-américains

Bien vouloir ÉCRIRE ou TAPER lisiblement la commande sur une feuille à en-tête ou un imprimé de la concession pour accélérer le traitement de la commande.

Télécopier le bon de commande complet au 847-689-7235.

Le bon de commande **DOIT** indiquer ce qui suit :

- Bulletin numéro — 2005-08(W)
- Date de commande
- Nom et code du concessionnaire
- Numéro de téléphone du concessionnaire
- Numéro de référence de la pièce demandée
- Pour les modules de commande du moteur (ECM) **installés** — Modèle de moteur et numéro de série
- Pour les modules de commande du moteur (ECM) **de rechange** — une copie de la facture d'achat

Pièces nécessaires		
Remplacement du module de commande du moteur (ECM)	**N° réf.**	**QTÉ**
États-Unis et Canada	5036792	1
En dehors de l'Amérique du Nord	5036793	1

Les pièces seront expédiées en port payé.

IMPORTANT : SEULS les concessionnaires nord-américains agréés autorisés à réparer ce produit peuvent commander les pièces.

Concessionnaires en dehors de l'Amérique du Nord

Prendre contact avec le bureau régional.

REMPLACEMENT

Se reporter au manuel d'entretien *Johnson* et poser le nouveau module de commande du moteur dans la même position que celui d'origine.

Examiner visuellement le moteur hors-bord et passer en revue ses autres besoins de réparation.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Après la réparation du moteur hors-bord, vérifier les connexions. L'absence d'un contrôle des connexions risque de laisser un problème passer inaperçu, ce qui peut entraîner des conditions d'utilisation dangereuses.

RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE

Tous les concessionnaires, en tant que membres d'une chaîne de distribution **ONT POUR RESPONSABILITÉ D'AVISER LE CLIENT** de tout problème lié à la sécurité et de prendre les mesures correctrices appropriées.

Prière de contacter tous les clients ayant acheté ou utilisant ces moteurs hors-bord et leur demander de les renvoyer pour révision.

Concessionnaires nord-américains

Un formulaire de demande de paiement au titre de la garantie **DOIT** être rempli et envoyé, accompagné du **module de commande du moteur (ECM) d'origine**.

Retourner le formulaire de demande de paiement au titre de la garantie dûment rempli, accompagné du module de commande du moteur (ECM) d'origine, pour que le compte soit crédité au titre de la garantie. Une documentation complète sur la réparation est nécessaire pour informer la gendarmerie maritime des États-Unis du déroulement du programme.

Remplir un formulaire standard de demande de paiement au titre de la garantie (n° réf. 773629) en utilisant les informations qui suivent :

- Code forfaitaire – **EC01**
- Numéro de pièce défaillante – **9999962**

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre :

- Remplacement – **0,5 heure**

La main-d'œuvre sera payée conformément aux tarifs établis au titre de la garantie et indiqués dans la base de données de garanties pour concessionnaires mise à jour.

Le compte des concessionnaires ne sera crédité des frais de main-d'œuvre et de 10 dollars US pour couvrir les frais de transport et de manutention que lorsque le formulaire de demande d'allocation au titre de la garantie et la pièce demandée ont été retournés.

Retour de pièces

- **Concessionnaires américains seulement —** L'adresse est :
  Bombardier Recreational Products
  Evinrude/Johnson Dealer Support Services
  300 Seahorse Drive, Dock 5
  Waukegan, IL 60085 U.S.A.
- **Concessionnaires canadiens —** L'adresse est :
  Bombardier Recreational Products Inc.
  Attn: Service Department
  1789 Stenson Boulevard
  Peterborough, ON Canada K9J7B6
- **Concessionnaires en dehors de l'Amérique du Nord —** Retourner l'ancien module de commande du moteur (ECM) au bureau régional.

Pour plus de détails, les concessionnaires américains et canadiens peuvent appeler le 1-800-888-4662. En dehors de l'Amérique du Nord, les concessionnaires peuvent appeler leur bureau régional.

Bombardier Recreational Products

BRP US Inc.
250 Sea Horse Drive
Waukegan, IL 60085 U.S.A.
Téléphone (847) 689-7090
Télécopie (847) 689-6902
www.brp.com

AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ

28 novembre 2005

SUJET : TOUS moteurs hors-bord 4 temps *Johnson*® de 200 et 225 cv (modèles 2004, 2005 et 2006) dont le numéro de série est antérieur à 31026064.

Cher concessionnaire/constructeur de bateaux,

Cet avis vous est communiqué conformément à la législation et à la réglementation applicables.

Quelle est la raison pour laquelle vous recevez cet avis ?
BRP US Inc. aux États-Unis et Bombardier Recreational Products Inc. au Canada (collectivement « BRP ») procèdent actuellement à un rappel volontaire pour raisons de sécurité de modèles 2004, 2005 et 2006 de moteurs hors-bord 4 temps *Johnson*.

Quel est le problème ?
Les anciens modules de commande du moteur (ECM) peuvent transmettre des commandes prêtant à confusion au système d'injection électronique de carburant (EFI) par suite d'une baisse de tension de l'alimentation 12 volts du module. Cela pourrait entraîner des ratés violents et endommager le collecteur du moteur (admission d'air). Le capot moteur peut être éjecté en cas de rupture du collecteur, ce qui peut entraîner des blessures graves.

Les batteries déchargées ou dont les câbles ou connexions sont en mauvais état, ou les modules électroniques à haute tension peuvent causer une baisse de tension du circuit 12 volts et de l'alimentation du module de commande du moteur (ECM).

IMPORTANT : La campagne de sécurité décrite dans le Bulletin de garantie 2004-03(W) a été remplacée et annulée. Le Bulletin de garantie 2005-08(W) a été publié et inclut TOUS les moteurs hors-bord précédemment remis à neuf ou réparés.

Que devez-vous faire ?
1. **NE PAS** vendre, livrer ni utiliser l'un quelconque des moteurs hors-bord ou modules de commande du moteur (ECM) concernés en stock tant que le remplacement du module décrit dans le Bulletin de garantie (campagne de sécurité) 2005-08(W) n'a pas été effectué.

2. Consultez vos archives et contactez tous les propriétaires/clients qui utilisent ou possèdent les modèles concernés. Demandez au(x) client(s) de cesser immédiatement d'utiliser le moteur hors-bord jusqu'à ce que son module de commande du moteur (ECM) ait été remplacé. Programmez une réparation par l'intermédiaire d'un concessionnaire agréé *Evinrude*/*Johnson* pour remplacer le module de commande du moteur (ECM) gratuitement.

3. Localisez le(s) moteur(s) hors-bord et remplacez les modules de commande du moteur (ECM) comme indiqué dans le Bulletin de garantie (campagne de sécurité) 2005-08(W).

4. Les concessionnaires agréés doivent transmettre rapidement toute demande de paiement au titre de la garantie (accompagnée de l'ancien module de commande du moteur) pour se faire payer ou faire créditer leur compte.

Pour plus de détails, les concessionnaires et constructeurs de bateaux peuvent appeler le 1-800-888-4662. Des informations seront également données sur le site Web *DealerPort*™ (www.dealerport.com). Les clients peuvent appeler le 1-847-689-7090 pour plus de détails.

Que fera BRP ?
En conséquence, BRP fait actuellement parvenir par courrier cet AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ à tous les concessionnaires et constructeurs de bateaux. En outre, BRP enverra également à tous les propriétaires enregistrés connus un AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ leur demandant instamment de contacter leur concessionnaire agréé pour programmer la réparation. Cet avis sera également donné sur le site Web *DealerPort* (www.dealerport.com)

BRP procède actuellement à ce rappel et offre ses conseils aux personnes et sociétés qui ont acheté les moteurs hors-bord concernés auprès de BRP, en collaboration avec la gendarmerie maritime des États-Unis et Transport Canada.

Cet avis concerne tous les propriétaires actuels des moteurs hors-bord concernés.

BRP s'enorgueillit de préserver et de rehausser la réputation exemplaire de ses produits, d'entretenir les meilleurs rapports avec vous et de mériter votre confiance à l'avenir. Veuillez nous excuser de tout dérangement que ceci peut vous causer, ainsi qu'à vos clients.

BRP US Inc.
Evinrude/Johnson Dealer Support Services
1-800-888-4662

Bombardier Recreational Products

BRP US Inc.
250 Sea Horse Drive
Waukegan, IL 60085 U.S.A.
Téléphone (847) 689-7090
Télécopie (847) 689-6902
www.brp.com

AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ

30 novembre 2005

SUJET : TOUS moteurs hors-bord 4 temps *Johnson* ® de 200 et 225 cv (modèles 2004, 2005 et 2006) dont le numéro de série est antérieur à 31026064.

Cher propriétaire enregistré de moteur *Johnson*,

Cet avis vous est communiqué conformément à la législation et à la réglementation applicables.

Vous avez reçu cet avis parce que vous avez récemment acheté un moteur hors-bord *Johnson* concerné par ce rappel. Il s'agit d'une **NOUVELLE** campagne de sécurité. Votre moteur hors-bord *Johnson* doit subir une inspection, **même si vous avez fait remplacer son module de commande (ECM) au cours des 18 derniers mois.**.

Quelle est la raison pour laquelle vous recevez cet avis ?
BRP US Inc. aux États-Unis et Bombardier Recreational Products Inc. au Canada (collectivement « BRP ») procèdent actuellement à un rappel volontaire pour raisons de sécurité de modèles 2004, 2005 et certains modèles 2006 de moteurs hors-bord *Johnson*. Nos archives indiquent que vous possédez un tel produit distribué par BRP.

Quel est le problème ?
Les anciens modules de commande du moteur (ECM) peuvent transmettre des commandes prêtant à confusion au système d'injection électronique de carburant (EFI) par suite d'une baisse de tension de l'alimentation 12 volts du module. Cela pourrait entraîner des ratés violents et endommager le collecteur du moteur (admission d'air). Le capot moteur peut être éjecté en cas de rupture du collecteur, ce qui peut entraîner des blessures graves. Les batteries déchargées ou dont les câbles ou connexions sont en mauvais état, ou les modules électroniques à haute tension peuvent causer une baisse de tension du circuit 12 volts et de l'alimentation du module de commande du moteur (ECM).

Que devez-vous faire ?
Appelez un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* et prenez rendez-vous pour faire examiner le module de commande du moteur et, si nécessaire, le faire remplacer. Ces opérations seront effectuées gratuitement, pièces et main-d'œuvre. Les frais de transport du bateau chez le concessionnaire et les frais connexes de remorquage sont à la charge des propriétaires. **Pour votre sécurité, veuillez ne pas faire démarrer ni utiliser ce produit tant qu'un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* n'a pas effectué cette réparation**.

Que devez-vous faire si vous estimez que cet avis est erroné ?
Cet avis vous a été envoyé en tenant compte des informations les plus récentes dont nous disposons. Votre ou vos moteurs hors-bord *Johnson* **doivent** subir ce remplacement du module de commande du moteur. Si vous ne possédez plus de moteur hors-bord *Johnson*, veuillez remplir et nous retourner la carte-réponse pré-affranchie ci-jointe afin que nous puissions mettre nos archives à jour et contacter le propriétaire actuel à propos de cet important rappel.

Avez-vous besoin d’aide pour localiser un concessionnaire agréé ?
Pour contacter le concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* le plus proche, veuillez nous rendre visite à www.evinrude.com, www.johnson.com, ou nous contacter par téléphone au 847-689-7090.

Cet avis concerne tous les propriétaires actuels des moteurs hors-bord *Johnson* concernés. Par conséquent, si vous avez vendu votre moteur hors-bord, veuillez aviser l'acheteur du présent rappel.

Veuillez nous excuser de tout dérangement que ce rappel peut vous causer.

BRP US Inc.